

SOUTIEN AUX VICTIMES DE VIOLENCE SEXUELLE

Qu'est-ce que la *violence sexuelle* ? La violence sexuelle comprend un éventail de différentes formes d'agressions et d'actions telles que, entre autres, l'humiliation causée par des regards ou des mots obscènes, les pratiques sexuelles sans consentement, le harcèlement sexuel et le viol.

Suite à une agression, les victimes ont besoin de soutien pour surmonter les conséquences physiques et psychologiques qu'entraîne le traumatisme vécu. Dans les destinations touristiques, certaines victimes de violence sexuelle doivent également faire face à des barrières linguistiques ainsi qu'à des cultures et des lois différentes à celles de leur pays d'origine et auxquelles elles ne sont pas habituées.



LA VIOLENCE SEXUELLE N'EST JAMAIS LA FAUTE DE LA VICTIME ET PEUT ARRIVER N'IMPORTE OÙ DANS LE MONDE

Les preuves sont importantes. Pour éviter la perte de preuves médicales ou physiques, les victimes devraient :

- Éviter de se laver, de se changer ou de laver leurs vêtements ;
- Porter plainte auprès des autorités locales dans les **72** heures suivant l'incident.

Pour obtenir de l'aide, les victimes de violence sexuelle au Mexique peuvent :

- Composer le 911 pour communiquer avec la police locale ou demander une ambulance ;
- Consulter un·e professionnel·le de la santé dans un hôpital ou un centre de santé ;
- Déposer une plainte aux autorités (*Ministerio Público*) , si tel est leur désir.

ON T'A DEMANDÉ DE L'AIDE DANS UNE SITUATION DE VIOLENCE SEXUELLE ?

Crois la victime, car il est possible que tu sois la première personne qu'elle rencontre après l'agression.

POUR SOUTENIR UNE VICTIME, tu peux :

- Offrir de l'amener à un endroit sûr
- Demander si elle a besoin d'aide
- Écouter activement ce qu'elle a à dire et ne pas la juger (demeure patient·e, poli·e et empathique)
- Lui partager des sources d'information et la diriger vers des ressources locales
- L'aider à consulter un·e médecin
- L'aider à communiquer avec un membre de sa famille, un·e ami·e ou une autre personne de confiance
- L'appuyer si elle décide de signaler le crime à la police ou à un tiers parti (si elle est étrangère, propose-lui de contacter son ambassade ou consulat au Mexique pour demander de l'aide)

Appuie la victime dans ses choix tout au long du processus. Il est extrêmement important que la personne survivante d'agression sexuelle prenne ses propres décisions quant à ce qu'elle veut faire, car cela peut l'aider à retrouver un sentiment de contrôle.

#JESOUTIENSLESVICTIMES

Les citoyen·ne·s canadien·ne·s qui vivent ou qui voyagent au Mexique et qui ont besoin d'aide consulaire peuvent communiquer avec l'ambassade du Canada au Mexique à mxicocs@international.gc.ca ou en composant le **+52 55-5724-7900 ext 379-3348**, ou avec le Centre de surveillance et d'intervention d'urgence à sos@international.gc.ca ou en composant le **001 613-996-8885**. Nous avons également mis à votre disposition le guide *Êtes-vous victime de violence sexuelle ?* Pour avoir accès au guide, balayez le code QR suivant :

